

Pourquoi faut-il préserver ces boisements ?

A l'interface entre l'eau et la terre, les boisements de bords de cours d'eau, également appelés boisements « rivulaires », forment des corridors écologiques et remplissent de nombreuses fonctions. Leur fonctionnement est intimement lié à la rivière et ils s'intègrent ainsi dans un écosystème propre à de nombreuses espèces végétales ou animales. Aujourd'hui ces milieux portent différents enjeux, à la fois économiques et écologiques, et méritent donc notre attention.

Ils jouent un rôle de protection contre les inondations et les phénomènes d'érosion

Ils agissent comme « frein dynamique » face à une crue, en limitant la vitesse d'écoulement des eaux, sa force et ses impacts. Ce rôle qu'ils jouent leur a donné le nom de « boisements écrêteurs de crue ».

En outre, grâce à leur système racinaire, ils maintiennent les sols et limitent les pertes causées par le ruissellement et l'érosion des berges.



Ce sont des milieux naturels abritant une biodiversité riche et parfois spécifique

A cheval entre deux milieux physiques distincts, l'eau et la terre, ces boisements abritent des espèces emblématiques telle que la loutre d'Europe. Cette biodiversité est menacée par la fragmentation des milieux que causent les activités humaines. Les enjeux tiennent à la fois dans leur protection et leur restauration. Néanmoins, sur les bassins du Louet et des Lées, ces boisements sont très peu présents.



Par leur exploitation / valorisation, ils font partie intégrante de l'économie du territoire

Le développement du bois énergie dans le cadre de la transition énergétique engendre un besoin en ressource auquel les boisements rivulaires répondent de plus en plus. Ici, l'enjeu concerne principalement la conciliation des activités sylvicoles et des méthodes de gestion des milieux rivulaires.

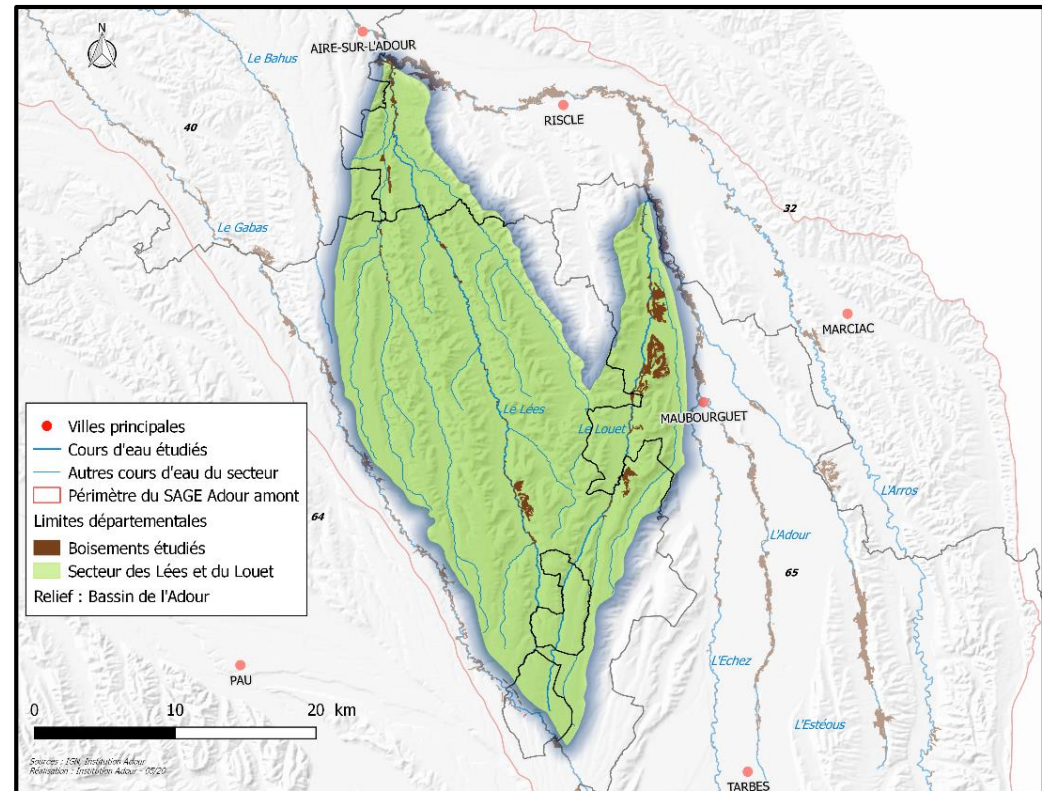


Le sous-bassin :

Les Lées correspondent à plusieurs cours d'eau traversant les départements des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et les enclaves bigourdanes dans le département des Hautes-Pyrénées. L'étude des boisements rivulaires s'est ici concentrée sur les Lées de Lembeye et de Garlin, les deux se rejoignant peu en amont de la confluence avec l'Adour à Barcelonne-du-Gers.

Le Louet naît à Aast, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce cours d'eau traverse notamment les enclaves bigourdanes et alimente le lac du Louet, réservoir de soutien d'étiage.

Ces cours d'eau traversent des plaines agricoles intensives et ne sont associés à aucun boisement rivulaire. Seuls quelques bosquets ou boisements de coteaux ont été identifiés lors de l'étude.



Les boisements rivulaires des sous-bassins des Lées et du Louet

Analyse du risque inondation :

En comparaison des autres affluents et de l'Adour, ces deux bassins versants comptent moins d'enjeux humains de natures différentes exposés au risque inondation. En effet, traversant essentiellement de larges plaines agricoles, ces enjeux se limitent aux exploitations attenantes aux cours d'eau. Cela dit, le coût des dommages causés par les crues de ces cours d'eau peuvent être importants et les boisements rivulaires (ou d'autres formations végétales comme les haies) méritent d'être envisagés comme outils de protection.

Le développement de boisements rivulaires sur plusieurs sites répartis sur le bassin versant peut offrir des barrières successives permettant de limiter les vitesses d'écoulements et donc le risque d'inondation sur les secteurs aval, y compris sur les cultures. En effet, le lit majeur s'élargit nettement avant la confluence avec l'Adour, notamment sur le bassin des Lées. Les produits de l'entretien et la gestion de ces ensembles boisés peuvent par ailleurs être valorisés dans les circuits locaux de la filière bois et ainsi constituer un complément pour l'exploitant sur le plan économique, qui compenserait partiellement l'abandon de surfaces cultivables.

Analyse des enjeux d'érosion :

Les bassins versants des Lées et du Louet sont très exposés au risque d'érosion et principalement d'érosion des sols par le ruissellement. Les coûts des dommages s'accumulent lorsqu'ils concernent à la fois la voirie et la perte de terrains agricoles, sans compter le nécessaire curage des fossés qui les bordent.

L'intérêt des boisements strictement rivulaires sur ce type d'enjeu vient en complément de celui des haies, qui retiennent les sols sur les versants. Leur capacité à limiter les vitesses d'écoulement en période de crue limite également les entrées d'eau sur les parcelles agricoles et freinent les coulées de boues. Indirectement, leur restauration en amont des zones sensibles présente un intérêt. Associées à des changements de pratiques de couverture du sol sur les parcelles, ces mesures sont des solutions efficaces à appliquer.



Crue du Louet



CCNEE

Erosion et perte de sols sur bassin versant des Lées

Activité de la filière bois :

L'activité sylvicole sur ce territoire se résume essentiellement à la culture du peuplier. Le nombre d'exploitations reste cependant assez limité, excepté sur les communes de Labatut-Rivière et Soublecause.

Peu d'informations ont été recueillies sur l'activité de la filière bois énergie (une seule installation, à Madiran), ce qui peut être corrélé au faible nombre de boisements sur ce secteur. Ces bassins versants ne peuvent donc pas, en l'état, supporter une pression d'exploitation plus importante sur leurs boisements de bord de cours d'eau pour l'alimentation des territoires voisins. En revanche, la végétation des petits affluents peut constituer une ressource exploitable pour les territoires voisins qui comptent un plus grand nombre d'installations. Etant actuellement en manque d'entretien, cette opportunité pourrait concilier les objectifs de la filière avec ceux des gestionnaires de rivières.

Enjeux écologiques du sous-bassin :

Très peu de boisements rivulaires ayant été recensés sur ces bassins versants, aucun enjeu écologique propre à ces milieux n'a été mis en évidence. Néanmoins, la présence de la loutre d'Europe sur les deux cours d'eau, sur la partie aval du Louet et à Ségos sur le Lées de Garlin, atteste de la présence d'une faune spécifique.

D'autres enjeux peuvent être mis en évidence par des recherches plus approfondies de données existantes ou par de nouvelles campagnes de relevés faune / flore. Avec la restauration de milieux d'intérêt, et plus simplement la reconnexion des continuités écologiques, ce sont les objectifs et enjeux écologiques prioritaires de ces bassins versants. La concertation entre gestionnaires, politiques et acteurs économiques (principalement les agriculteurs) sera nécessaire pour la poursuite de ces objectifs.



Vous cherchez des informations complémentaires ou plus précises ? Des outils sont à votre disposition !

Les atlas cartographiques de la démarche, déclinés par type d'enjeu :

- Localisation et typologie des boisements rivulaires → 1 atlas
- Inondation → 2 atlas
- Erosion → 1 atlas
- Biodiversité → 2 atlas



Disponibles en téléchargement sur :
www.institution-adour.fr

Des professionnels et experts sont également là pour vous conseiller !

Gestion forestière : CRPF (forêts privées) et ONF (forêts publiques)

Connaissance, conseil et sensibilisation : CBNPMP, CEN Aquitaine

Gestion de la rivière et de ses enjeux : SMAA (syndicat mixte de l'Adour amont)

Travaux : Services de l'état - DDTM 64, DDT 32, DDT 65

